



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP YVETOT
SAID CAUX PLATEAU
2 RUE DU COUVENT
76195 YVETOT CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 20 60 427 475 358
Déclarant 2 (C) : 19 94 972 670 054
Référence de l'avis : 23 76 A251306 32
Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

17 COTE DE ROGERVILLE

76700 ROGERVILLE

Numéro FIP : 760 45 73 2849018789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 10/07/2023
Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 76081

FLEURY NOEL
OU LEMOINE SONIA
17 COTE DE ROGERVILLE
76700 ROGERVILLE

Somme qui vous est remboursée

962,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2023

sur le compte bancaire suivant :

FR76 1660 6100 330X XXXX XXX1 157

Identifiant de la banque : AGRIFRPP866

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

aupres de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP YVETOT
SAID CAUX PLATEAU
2 RUE DU COUVENT

76195 YVETOT CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence :

45 925

Nombre de parts :

2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : FLEURY
Déclarant 2 - Nom de naissance : LEMOINE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
O		1		
RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	2,50

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Salaires.....	41494	1273	2954	
Autres revenus imposables.....		5501		
Total des salaires et assimilés ²	41494	6774	2954	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 4149	- 677		
Déduction minimale.....			- 472	
Salaires, pensions, rentes nets.....	37345	6097	2482	45924
Revenu brut global.....				45924
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				45924
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	1
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				2088
Décote.....				- 433
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1655
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :				1655
Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :				- 2617
Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....				- 962
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				962
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				45925
Informations indiquées pour mémoire				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				1
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des				

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

cotisations versées en 2023, pour la
déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)
Plafond total de 2021.....	16779	16253	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	4052	4052	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114	+ 0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114	+ 0
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2023.....	= 16394	= 16394	= 4114

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS
et retrouver l'ensemble de vos informations
rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace
particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou
appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 3,60%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus
de votre foyer fiscal déclarés pour 2022 est taxé.
Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source,
car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas
compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs
mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée
du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022
les revenus déclarés de votre foyer fiscal.